



ZONE LOISIR
MONTÉRÉGIE

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle
tenue le mardi 3 juin 2025, au Centre des loisirs de Beloeil**

Présences :

Sandra Lajoie	Association des Traumatisés Cranio-Cérébraux de la Montérégie
Roxanne Gendron	Association des Traumatisés Cranio-Cérébraux de la Montérégie
Annie Gauthier	À vélo sans âge
Patrice Désilets	Halte Soleil
Bianca Lefebvre	La Troupe de théâtre adaptée Les Pas pour rire
Sonia Viau	La Troupe de théâtre adaptée Les Pas pour rire
Joëlle Aubin	Le Centre ÉLODI
Estelle Vallières	Ma deuxième maison à moi
Ross Alexandre	Membre individuel
Zoé Désilets	Parrainage civique Champlain
Jessica Mathers	Répît Le Zéphyr
Lisa Kelly	S.Au.S. (Soutien Autisme Soutien)
Julie Pelletier	Ville de Beloeil
Stéphanie Lacoste	Ville de Saint-Amable
Julie Gagnon	Ville de Saint-Hyacinthe
Stéphane Bolduc	Zone Loisir Montérégie
Isabelle Bonin	Zone Loisir Montérégie
Louise Lacasse	Zone Loisir Montérégie
Diane Thomas	Zone Loisir Montérégie
Laurent Folgoas	Zone Loisir Montérégie

1. Ouverture de l'assemblée

La rencontre débute à 10 h 31. Julie Pelletier présidente du CA, souhaite la bienvenue à tous et procède à la lecture de l'ordre du jour. Tour de table, chacun se présente.

2. Vérification du quorum

Stéphane Bolduc confirme que les membres présents constituent le quorum.

3. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Résolution 2025-06-03.01

Il est proposé par Estelle Vallières et appuyé par Jessica Mathers de nommer Stéphane Bolduc en tant que président d'assemblée et Laurent Folgoas en tant que secrétaire.

Adoptée à l'unanimité.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Julie Pelletier fait la lecture de l'ordre du jour.

Résolution 2025-06-03.02

Il est proposé par Zoé Désilets et appuyé par Jessica Mathers d'adopter l'ordre du jour.

Adoptée à l'unanimité.

5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGE du 5 juin 2024

La lecture du procès-verbal est faite par les membres. Aucune correction n'est apportée.

Résolution 2025-06-03.03

Il est proposé par Zoé Désilets et appuyé par Jessica Mathers d'adopter le procès-verbal tel quel.

Adoptée à l'unanimité.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA du 5 juin 2024

La lecture du procès-verbal est faite par les membres. Aucune correction n'est apportée.

Résolution 2025-06-03.04

Il est proposé par Bianca Lefebvre et appuyé par Zoé Désilets d'adopter le procès-verbal tel quel.

Adoptée à l'unanimité.

Il est proposé de passer au point 9 dans l'attente de la présentation virtuelle des états financiers du vérificateur comptable. Stéphane Bolduc débute la présentation du rapport annuel.

7. Reprise du point 6 - Présentation des états financiers 2024-2025

Nicolas Legros et Chantal Moniqui du cabinet BCGO, société de comptables professionnels agréés, font la présentation des états financiers 2024-2025.

Stéphane Bolduc détaille le plan de développement de ZLM et informe les membres de leurs avantages pour cette année dont la gratuité pour les formations et la participation à l'événement de L'Escale du Loisir.

8. Nomination du vérificateur financier 2024-2025

Résolution 2025-06-03.05

Il est proposé par Jessica Mathers et appuyé par Sandra Lajoie de reconduire le cabinet BCGO pour l'exercice financier de 2025-2026.

Adoptée à l'unanimité.

9. Présentation du rapport annuel 2024-2025 et des perspectives 2025-2026

Stéphane Bolduc poursuit la présentation du rapport annuel et de ses perspectives.

À la fin de la présentation, les membres présents félicitent ZLM pour le bon travail effectué lors de la dernière année.

10. Élection des membres du conseil d'administration pour l'année 2025-2026

Résolution 2025-06-03.06

Il est proposé par Estelle Vallières et appuyé par Jessica Mathers de nommer Stéphane Bolduc pour agir en tant que président d'élection et Laurent Folgoas en tant que secrétaire.

Adoptée à l'unanimité.

Stéphane Bolduc rappelle le fonctionnement des élections de ZLM.

Des sept (7) membres élus :

- Deux (2) de la classe A et un (1) de la classe B seront en élection à l'année paire ;
- Deux (2) de la classe A, un (1) de la classe B et un (1) de la classe C seront en élection à l'année impaire.

Le mandat est d'une durée de deux (2) ans. Un administrateur ne peut faire plus de quatre (4) mandats consécutifs. Un délai de deux ans doit s'écouler avant que ledit administrateur puisse de nouveau présenter sa candidature pour un poste d'administrateur.

Stéphane Bolduc présente le tableau qui explique tous les postes en élection des sept (7) membres élus :

Classes	Noms	Nombre de mandats	Date de la première élection	Date la dernière élection	Élection 2025
Classe A : (Année paire)	Sonia St-Aubin (Vacant)				En élection
Classe A : (Année paire)	Dominique Côté- Toussaint	2	31 mai 2023	5 juin 2024	Actif
Classe A : (Année impaire)	Isabelle Archambault	2	16 juin 2021	31 mai 2023	En élection
Classe A : (Année impaire)	Merlin Fournier-Jean (Vacant)				En élection
Classe B : (Année impaire)	Julie Pelletier	2	16 juin 2021	31 mai 2023	En élection
Classe B : (Année paire)	Marie-Claude Duguay	2	30 novembre 2022	31 mai 2023	Actif
Classe C : (Année impaire)	Ross Alexandre	1	Coopté 12 décembre 2024	N/A	En élection

Stéphane Bolduc ouvre les mises en candidature des élections.

Voici les postes en élection de cette année incluant les postes vacants et cooptés :

Mise en candidature pour le poste de la classe A : (3)

Mise en candidature pour le poste de la classe B : (1)

Mise en candidature pour le poste de la classe C : (1)

Stéphane Bolduc demande aux membres présents s'il y a des propositions de candidatures. Aucune candidature n'est proposée. Stéphane Bolduc met fin aux mises en candidature des élections.

Stéphane Bolduc fait la lecture des 4 mises en candidature :

Julie Pelletier (classe B), Ross Alexandre (classe C), Zoé Désilets (classe A) et Julien Pinsonneault (classe A) sont élus par acclamation.

Un poste non comblé de la classe A sera à pourvoir par le CA en cours de mandat.

11. Période de questions

En résumé, diverses questions et commentaires sont abordés concernant la simplification des redditions de compte ou les projets de sensibilisation avec les animaux :

- Il est mentionné une nouvelle tendance concernant les animaux d'accompagnement émotionnel qui facilitent le bien-être des personnes;
- Il est mentionné les difficultés pour les organisations à être autorisé à faire venir un animal lors des activités. La seule option étant de faire appel à une entreprise externe qui dispose des preuves d'assurance nécessaires;
- Il est demandé d'informer des activités à venir de ZLM plus longtemps à l'avance – On répond à ZLM qu'un calendrier est déjà préparé jusqu'au 31 mars 2026 et qu'il ne reste qu'à être approuvé.
- Il est demandé si l'on peut simplifier les redditions de compte – On mentionne à ZLM que c'est une exigence du ministère.
- Il est demandé si ZLM avait une page Instagram – On répond à ZLM que pour l'instant ce n'est pas le cas, mais que cela pourrait être envisagé s'il y a une demande importante.

12. Levée de l'assemblée

Résolution 2025-06-03.07

Il est proposé par Sonia Viau et appuyé par Patrice Désilets de lever la séance à 11 h 54.

Adoptée à l'unanimité



Stéphane Bolduc
Président d'assemblée



Laurent Folgoas
Secrétaire d'assemblée